DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Namibie | e-Visa

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et **valide au moins 6 mois après l'entrée** dans le pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 3 pages vierges dont 2 face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Photo d'identité couleur (en scan-couleur ou photo ou copie) :**
- Aux normes françaises, sur fond clair.
- De bonne qualité.

☑ **3 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**

1/ Quel est le motif du séjour ? (Tourisme, Affaires, Transit)

2/ Quel est le nom et l'adresse de votre 1er logement ? (ou de l'agence de voyage locale réceptive).

3/ Quel est votre point d'entrée en Namibie ? Obligatoirement parmi les suivants :
* **Aéroports** : Hosea Kutako de Windhoek, Walvis Bay, Oranjemund, Luderitz, Eros, Gobabis, Oudangwa, Grootfontein, Mpacha, Keetmanshoop
* **Ports** : Luderitz, Walvis Bay, Rundu
* **Frontières terrestres** : Ariamsviei, Noordoewer, Trans Kalahari, Mohembo, Ngoma, Impalila, Katima Mulilo, Oshikango, Oranjemund, Sarusungu , Katwitwi, Nkurenkuru, Klein Manasse, Mata-Mata, Senderling Drifts, Veloordrift, Omahenene, Omuvelo Wakashamane, Ruacana, Dobe, Kasika, Luhonono, Singalamwe

---

☑ ***Vous sera demandé à l'arrivée en Namibie (pas à fournir pour demander le e-visa) :*** 1 Copie d'une attestation d'assurance séjour, couvrant les frais médicaux et de rapatriement pendant le séjour. Le pays de destination et les dates de séjour doivent figurer sur l'attestation.
RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par les autorités, couvrant le rapatriement et 100.000 € de frais médicaux d'hospitalisation. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande.

☑ ***Mineurs :*** Aucun supplément à fournir pour demander le e-visa. Cependant à l'arrivée en Namibie, les mineurs devront montrer certains suppléments listés sur le site du Ministère des Affaires étrangères, notamment une copie intégrale d'acte de naissance traduite par un traducteur assermenté avec service possible de RapideVisa.